

## MUSULMANS À BORDEAUX : UN LIEU DE CULTE AU GRAND PARC ?



L'association culturelle des musulmans de Bordeaux nord a décidé de financer elle-même l'achat d'un terrain pour son lieu de culte, proche de la cité du Grand-parc. (Philippe Taris)

**A** la boucherie halal du centre commercial de la cité du Grand-Parc, on n'est guère avare en commentaires ! « Bien sûr qu'on est courant de l'achat d'un terrain pour y construire un lieu de culte pour les musulmans. Ici, on n'a rien d'acceptable ! ». L'association culturelle des musulmans de Bordeaux nord mène, en ce moment, des négociations en vue du rachat d'un terrain au diocèse de Bordeaux, situé, rue Henri-Expert, perpendiculaire à la rue Mandron. « Faute de site décent pour les prières, nous avons décidé de financer nous-mêmes l'achat d'un terrain afin d'édifier un lieu de culte destiné aux fidèles », assure Mohamed Bouir, le président de l'association.

### À l'ancienne aumônerie

#### PUBLICITÉ

Après plusieurs mois de recherche, les représentants de l'association ont appris que le diocèse vendait l'un

de ses biens. « Nous vendons ce terrain de 1 000 m<sup>2</sup> environ, 240 000 euros, car il ne nous servait plus à rien », résume Jean Rouet, le vicaire du diocèse de Bordeaux. Et il confie : « Nous avons besoin d'argent afin de financer la construction d'une église dans le futur quartier Ginko ».

Sur le terrain en vente, se trouve une petite maison qui abritait l'aumônerie des collégiens du Grand-Parc. Mais depuis trois ans, elle est vide. « D'ici le 15 avril 2012, nous devons verser au vendeur un acompte de 120 000 euros, c'est-à-dire la moitié du prix du terrain, et nous avons jusqu'au 15 avril 2014 pour financer la seconde moitié. Pour l'instant nous avons un peu plus de 60 000 euros récoltés », explique le représentant des musulmans.

Une information confirmée par le vicaire. Le religieux ne commente que brièvement la vente de ce terrain, propriété de l'église catholique, aux représentants d'une autre religion : « Et pourquoi pas ? » répond-t-il. Son de cloche identique au cabinet du maire, Alain Juppé : « On ne peut pas prôner le dialogue interreligieux et citoyen et ne pas se réjouir d'une transaction entre deux confessions différentes ».

Le maire adjoint du quartier du Grand-Parc, Anne-Marie Cazalet (UMP) se montre satisfaite : « L'association qui porte ce projet souhaite installer un lieu de culte, pas une mosquée, et qui accueillera les musulmans du Grand-Parc mais aussi ceux de Bacalan et des Aubiers ».



Affaire de la [mosquée de Tournon](#) : l'évêque pris à parti par sa communauté pratique la takya

L'évêque de Viviers, Monseigneur Blondel, s'est exprimé publiquement concernant l'aide apportée par son évêché au projet de [mosquée de Tournon-sur-Rhône](#). Déjà interpellé sur le sujet, il avait déclaré dans un communiqué(1) : "L'Eglise Catholique en Ardèche n'a pas envie de répondre à cette polémique".

Monseigneur Blondel aurait mieux fait de s'en tenir là...

...au lieu de publier noir sur blanc, dans le [numéro 900 du Journal Tournon Tain du jeudi 25 mai 2006](#), un nouveau communiqué (ci-dessous, coloré par nos soins) qui donne les poutres pour lui assembler une croix et le marteau pour l'y clouer.

Sans doute a-t-il oublié que le vatican désapprouve de telles pratiques de mortification.

## Monseigneur Blondel atterré

*L'évêché reçoit un grand nombre de messages*

Ah bon ? Mais alors... il y a donc un grand nombre de gens qui envoient des messages ! ?

Merci, c'est sympa de le confirmer. Quand c'est nous qui le disons, personne ne veut nous croire, allez donc savoir pourquoi...

*Il nous est reproché d'avoir vendu à la commune il y a deux ans un terrain dont une partie va maintenant être mise à la disposition de l'association pour y construire une salle de prière*

Non. Ne fuyez pas vos responsabilités, Monseigneur. Il vous est très exactement reproché :

- d'avoir proposé de vendre un terrain à la mairie à un prix défiant toute concurrence c'est à dire d'avoir pris l'initiative de brader le patrimoine des chrétiens de votre diocèse,

- d'avoir organisé cette braderie quand vous avez su que la mairie recherchait un terrain pour y construire une mosquée (et non pas une "salle de prière", ni une "salle de prière musulmane", ni un "lieu culturel", ni un "lieu de culte islamique", non : une mosquée. Il faut appeler un chat "un chat").

Voici très exactement ce que l'on peut lire dans l'article "*L'Internet facho se déchaîne contre la mosquée de Tournon*" écrit par Ludovic BLECHER dans le journal LIBERATION du jeudi 06 avril 2006 (2) : *nous avons cherché un terrain constructible pour permettre à une association musulmane de bâtir un lieu de culte, raconte Jean Pontier. Quand l'évêché l'a su, ils nous en a vendu un à un prix défiant toute concurrence.*

La chose est confirmée dans un deuxième article, par ce même journaliste, dans ce même journal, concernant cette même affaire, suffisamment importante pour mériter DEUX articles DEUX jours de suite. L'article est cette fois intitulé "A Tournon, jours intranquilles autour de la future mosquée" (3) mais la confirmation est strictement identique :

*nous avons cherché un terrain constructible pour permettre à une association musulmane de bâtir un lieu de culte, raconte Jean Pontier. Quand l'évêché l'a su, ils nous en a vendu un à un prix défiant toute*

concurrence.

La chose est confirmée (si besoin était...) une troisième fois par le reportage de France3 Rhône-Alpes Auvergne du 07 avril 2006 (4) :

*Le terrain appartenait au diocèse. L'évêque, qui l'a cédé pour presque rien, est qualifié de collabo : il assume.*

(Outre la confirmation de l'extrême modicité du prix, notez que le journaliste affirme que *l'évêque assume d'être un collabo*. Si c'est France3 qui le dit...)

Votre propre porte-parole, Charles Bécheras, à encore confirmé que vous étiez parfaitement au courant de la destination de ce terrain lors d'une interview diffusée le 05 avril 2006 dans le flash info de midi de la radio locale Chérie FM (5) :

*un terrain qui n'était plus utilisé par l'Eglise Catholique à Tournon, remis à la mairie en sachant très bien que la mairie voulait le céder pour créer un lieu de prière pour la communauté musulmane.*

Le communiqué de l'AFP du 6 avril 2006 (6) enfonce le clou :

*Mgr François Blondel, l'évêque de Viviers (Ardèche), qui a vendu un terrain diocésain à la municipalité pour permettre la construction de la mosquée*

Mais il y a plus amusant encore, c'est ce que l'on peut lire dans le [journal de Tournon Tain n°886 du jeudi 16 février 2006](#) (7) : *les terrains de la future mosquée appartenaient initialement à l'évêché dont le projet était également d'y construire une église pour sortir justement les fidèles du centre ville.*

Erreur de journaliste mal-comprenant ? Nullement, car le maire de Tournon confirmera ce projet initial en abordant la question de la mosquée lors d'une réunion publique, comme le rapporte le [journal de Tournon Tain n°900 du jeudi 25 mai 2006](#) (8) :

*des terrains que la commune a acquis à l'évêché, terrains initialement prévus pour y décentraliser la paroisse de Tournon*

Ainsi donc l'évêché à abandonné un projet d'église et n'a rien trouvé de mieux à faire pour *décentraliser* que de favoriser la construction d'une mosquée !

Confondriez-vous *décentraliser une paroisse* et *sous-traiter à un imam* ?

Moins d'églises, plus de mosquées. Etrange credo. A quand votre bénédiction à la démolition d'une chapelle "pour ne pas choquer nos frères musulmans" en prélude aux conversions vespérales de cathédrales et basiliques en saintes mosquées "pour favoriser le dialogue inter-religieux avec nos frères musulmans" ?

François Blondel, Evêque de Viviers



(MP3, 12.1 ko)



(MP3, 22.7 ko)

## Je n'ai pas répondu à ces messages, qui sont pour la plupart anonymes.

Voilà qui est fort méprisant : ainsi donc ceux qui ont eu le courage de vous écrire à visage découvert ne valent pour vous pas mieux que les anonymes. Puisque le courage ne paie pas, autant agir dans l'ombre : c'est moins risqué et tout aussi bien récompensé.

## Je l'ai fait d'autant moins qu'ils n'apparaissent pas provenir du diocèse.

Paaaaardon ? ! Un étranger à votre diocèse mériterait d'autant moins que vous lui répondiez parce que ce serait un étranger ? ! Ma parole, mais vous êtes xénophobe ! Désolé mais si un *étranger* à votre diocèse se fatigue à vous écrire il mérite *d'autant plus* que vous lui répondiez, justement, et d'autant plus qu'il signe, qu'il n'est pas le seul et qu'il est très probablement de culture chrétienne. Alors, quoi, les mahométans, adeptes d'une religion qui ne relève pas de votre sacerdoce, et ne vous versent aucune obole, méritent votre attention tandis que ceux de votre propre religion, ceux dont vous avez la charge, ceux-là ne méritent que votre indifférence ? Il faut vraiment avoir abusé du calice de la discrimination positive jusqu'à la lie pour oser écrire cela à la face de ses paroissiens !

## Je n'ai en aucune façon à rendre compte à quiconque d'une opération tout à fait légitime.

C'est quand même bizarre qu'un homme d'Eglise dise qu'il n'a de comptes à rendre à personne. Pas même à ses paroissiens ? ! Si j'osais... Allez, j'ose : ce type d'expression à un petit côté *Facho* étrangement contradictoire avec *l'ouverture à l'autre* dont se vante tant l'Eglise quand *L'autre* est musulman. En parlant de compte et de paroissiens, il y en a un, de compte, bien sonnante, bien trébuchant, et bien de votre diocèse celui-là, qui vous parlera sans doute bien plus qu'une volée de bois vert épistolaire, et dont vous aurez à rendre compte : le denier de l'Eglise. Voici un extrait de ce que NOUS a envoyé l'une de VOS ouailles, qui n'a plus suffisamment confiance en vous ni pour vous le dire ni même pour vous l'écrire, anonymement ou pas :

*bon nombre des chrétiens du diocèse de Valence et de Viviers que je croise ne souhaitent pas donner au denier de l'Eglise cette année, fâchés de voir les biens de l'Eglise bradés pour y bâtir des mosquées* (9)

Comme vous l'indiquez sur votre site, la campagne 2005 présente un résultat de 1 700 000 euros, en très légère baisse par rapport à 2004. Rendez-vous pour les comptes 2006, et on verra si vous n'aurez vraiment *aucun compte à rendre à quiconque* comme vous l'affirmez bien imprudemment.

Additif du 13 juin 2007

Sur la page [http://catholique-ardeche.cef.fr/spip/article.php3?id\\_article=1997](http://catholique-ardeche.cef.fr/spip/article.php3?id_article=1997) on peut lire :

« La campagne 2006 présente un résultat de 1 650 121 €. C'est un bon résultat très proche de celui de 2005. »

et sur la page [http://catholique-ardeche.cef.fr/spip/article.php3?id\\_article=1976](http://catholique-ardeche.cef.fr/spip/article.php3?id_article=1976) on peut lire :

« La campagne 2006 présente un résultat diocésain de 1 626 000 € ».

Soyons charitables et retenons comme chiffre le plus élevé : 1 650 121 €.

Ce « bon » résultat c'est une **PERTE** d'environ 50.000€ (plus de 325.000 francs) en 2006 par rapport à 2005.

Outre le mouvement général de baisse depuis 2004 (au moins), il est évident que le battage médiatique autour de la vente à prix bradé d'un terrain pour en faire cadeau aux musulmans afin qu'ils construisent une mosquée n'a certes pas contribué à augmenter le nombre de donateurs au denier du culte sur le diocèse...

En parlant de choses "tout à fait légitimes", il est tout à fait légitime de s'inquiéter d'une religion dont TOUS LES ADEPTES (y compris ceux de Tournon-Sur-Rhône) trouvent parfaitement *légitime* que des ordres très clairs de meurtre, des instructions limpides de torture et de mutilation, des préceptes explicites relatifs à l'esclavage etc... figurent, à l'impératif, dans les textes de leur religion, textes qu'ils vont réciter et faire apprendre par coeur à leurs enfants dans la mosquée dont vous vous êtes empressé de favoriser la construction. L'inquiétude est suffisamment légitime en tous les cas pour au moins ne pas FAVORISER cette religion, contrairement à ce que vous avez fait.

## Le terrain en question a été vendu au prix fixé par les domaines

Les Domaines fixent les prix de vente des biens publics, pas les prix de vente des biens privés, et pas les prix d'achat de terrains par les municipalités ! On ne doute pas que les Domaines ont certainement été d'accord sur le prix bradé... Ou alors il faut supposer que la presse ment, que la télévision ment, que la radio ment. Car si tous disaient vrai ce serait vous qui mentiriez. Cela ne se peut, bien entendu, hormis qu'il s'agisse de pieux mensonges, auquel cas vous auriez de fait droit à l'absolution.

## L'argent a été investi dans l'acquisition et les réparations d'un local où vient de s'installer le secours catholique

Les autoriserez-vous à distribuer du saucisson, de la choucroute, du petit salé, de la pôte, des saucisses aux lentilles et autres spécialités du terroir ? Ou bien donnerez-vous des instructions *pour ne pas choquer nos frères musulmans* dans le besoin ?

## Avant que j'autorise cette vente, les conseils de paroisse avaient été consultés

Ayant "milité" en paroisse dans une vie antérieure, je sais comment fonctionnent les conseils de paroisse : ce sont des "thermomètres", ils donnent la température mais au-delà d'un certain degré, ils plafonnent et indiquent éventuellement "chaud" mais jamais "brûlant". Ils n'ont de toute façon aucun pouvoir décisionnel au niveau diocésain et rares sont les diocèses "démocratiques". L'Eglise, jusqu'à preuve du contraire n'est pas une démocratie. On ne le lui demande d'ailleurs pas mais si elle pouvait éviter d'être une dictature ce serait sympa. Et puis c'est bien "**J**'autorise" qui est écrit : tout cela montre une indubitable décision personnelle.

## Je suis atterré par le contenu et le ton de beaucoup des messages que je reçois

Vous devriez être au moins interpellé par le seul fait de recevoir *un grand nombre de messages* indépendamment du *contenu* ou du *ton*. Il est navrant que vous ne le soyez pas. Il va donc falloir, et c'est regrettable, en référer en plus haut lieu, là où ils ont pourtant autre chose à faire que de rappeler à un subordonné ce qui devrait être pour lui une évidence aveuglante, à savoir que sa mission est l'évangélisation et non point l'islamisation !

## Ils manifestent un refus de l'autre inimaginable, spécialement pour un chrétien

Ne pas répondre aux messages parce qu'il ne proviennent pas de son diocèse, estimer n'avoir de compte à rendre à quiconque, manifeste aussi un refus de l'autre relativement inimaginable, spécialement pour un responsable chrétien. Mais le vrai souci, c'est qu'il existe d'autres personnes, spécialement des non-chrétiens, pour qui il n'est pas inimaginable du tout de refuser l'autre. Par exemple, au hasard, il n'est pas inimaginable du tout pour un musulman d'interdire à un évêque l'accès aux villes de La Mecque et de Médine. Au contraire, cela est pour lui parfaitement normal et même nécessaire. L'association arabo-musulmane de Tournon vous expliquera le pourquoi de la nécessité de cet apartheid, ils vous doivent bien ça. De même, il n'est pas inimaginable du tout pour un musulman, de Tournon sur Rhône ou d'ailleurs, d'estimer qu'un musulman doit être condamné à mort parce qu'il est devenu chrétien. Nous avons vu cela tout récemment en Afghanistan. Je ne me rappelle pas que la presse Tournonnaise ait relaté la moindre manifestation musulmane d'opposition à cette condamnation, *relativement inimaginable*. Je n'ai pas plus entendu parler du moindre communiqué réprobateur de l'association arabo-musulmane. La encore, demandez-leur donc pourquoi, ils vous l'expliqueront. Il semblerait que les chrétiens, et notamment vous, Monseigneur, manifestiez une **ignorance** de l'autre inimaginable, spécialement quand l'autre est musulman.

## Le concile de Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse (...)

La déclaration complète (10) est celle-ci :

*"Le Concile de Vatican déclare que la personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte de la part soit des individus, soit des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience, ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres. Il déclare, en outre, que le droit à la liberté religieuse a son fondement dans la dignité même de la personne humaine telle que l'a fait*

connaître la Parole de Dieu et la raison elle-même. Ce droit de la personne humaine à la liberté religieuse dans l'ordre juridique de la société doit être reconnu de telle manière qu'il constitue un droit civil."

Ce texte défend le DROIT à la liberté religieuse, pas le DEVOIR d'aider les autres cultes. Et ce texte vise directement ceux qui empêchent d'accéder à la liberté religieuse, comme cela se passe en particulier pour les chrétiens en terre d'islam. Inutile d'essayer de faire dire à ce texte autre chose que ce qu'il dit. On est loin d'un appel à brader le patrimoine chrétien pour financer des mosquées. Le passage qui manque à votre citation, Monseigneur, est celui qui EXPLIQUE le sens de la "liberté religieuse" et en donne la définition. Or cette définition, c'est qu'il ne faut pas contraindre autrui, pas que la non-assistance à construction de lieux de cultes non-catholiques serait une faute.

Lu et approuvé

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse & Signature : \_\_\_\_\_

[Imprimez cet article](#) (deux recto-verso) et envoyez-le à l'un, au choix, des cardinaux résidant en France (il ne devrait pas être nécessaire de déranger ceux résidant à Rome).

**N'oubliez pas de signer** : on n'écrit pas anonymement à un cardinal !

[Cardinal Jean HONORÉ](#) (Tours) - [Cardinal Philippe Barbarin](#) (Lyon)

[Cardinal Jean-Pierre RICARD](#) (Bordeaux) - [Cardinal Bernard Panafieu](#) (Marseille)

(1) [http://catholique-ardeche.cef.fr/page/totale\\_article.php?id\\_article=1681](http://catholique-ardeche.cef.fr/page/totale_article.php?id_article=1681)

(2) <http://www.liberation.fr/page.php?Article=373007>

(3) <http://www.liberation.fr/page.php?Article=373141>

(4) [http://www.coranix.org/action/tournon/f3\\_archive.htm](http://www.coranix.org/action/tournon/f3_archive.htm)

(5) <http://www.cpan.fr/audio/05-04midi.mp3> (9,94 Mo, écouter à 8')

(6) <http://www.minorites.org/article.php?IDA=15680>

(7) <http://www.coranix.org/action/tournon/tain886.htm>

(8) <http://www.coranix.org/action/tournon/tain900.htm>

(9) <http://www.france-echos.com/actualite.php?cle=9117>

(10) [http://www.vatican.va/archive/hist\\_councils/ii\\_vatican\\_council/documents/vat-ii\\_decl\\_19651207\\_dignitatis-humanae%20\(1\)\\_fr.html](http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_decl_19651207_dignitatis-humanae%20(1)_fr.html)

Ce courrier n'a pas pour but d'obtenir une réponse mais de communiquer à l'Eglise des informations afin de lui permettre de prendre des décisions en connaissance de causes.

Chico Ray  
chicoray@bigfoot.com

ARCHIVES

®

Il faut que la peur change de camp.

CORANIX

